

## **FCPE - BOURSE AUX LIVRES**

Une bourse aux livres est organisée dans le lycée par la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) et se fait **sur rendez-vous** que vous devez prendre **entre le 21/06 et le 08/07** sur le site : <https://14.fcpe-asso.fr/> rubrique « Manuels scolaires ».

La région Normandie offre à tous les lycéens un crédit de 70 euros pour les manuels scolaires que vous pouvez utiliser chez un libraire ou lors de la bourse aux livres FCPE du lycée.

Pour en profiter, vous devez activer ce dispositif sur le site de la région : <https://atouts.normandie.fr> à partir du 1er juillet."